

Principaux résultats

Les coefficients de capitalisation moyens des dispositifs à prestations définies variaient considérablement selon les pays à la fin de 2013. Parmi les pays qui communiquent des données à ce sujet à l'OCDE, le niveau de financement s'est amélioré en 2013 par rapport à 2012, à l'exception de l'Allemagne où la surcapitalisation des fonds de pension a légèrement diminué. Les niveaux de financement étant calculés à l'aide de méthodes d'évaluation nationales (réglementaires), il est impossible de faire des comparaisons entre pays.

Dans les pays de l'OCDE, un pourcentage substantiel des actifs des fonds de pension est encore détenu dans le cadre de régimes à prestations définies ou d'autres dispositifs qui offrent des garanties quant au rendement ou aux prestations. Les niveaux de financement reflètent les situations très différentes de certains pays de l'OCDE à la fin de 2013. En Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et au Portugal, les fonds de pension étaient surcapitalisés cette année-là, avec un coefficient de capitalisation moyen de l'ordre de 110 %. En revanche, à la fin de 2013, ils étaient sous-capitalisés au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Islande. Dans ce dernier pays, le très faible coefficient de capitalisation (46 %) correspond aux fonds de pension des salariés du secteur public. Depuis le début de la crise financière mondiale, le gouvernement islandais n'a pas versé de nouvelles cotisations à ces plans.

Les niveaux de financement sont restés stables entre 2012 et 2013 en Espagne, en Finlande, en Norvège et au Portugal. En Belgique, aux États-Unis et aux Pays-Bas, ils se sont améliorés, le coefficient moyen de capitalisation augmentant de 6 points de pourcentage en Belgique (de 129 % à 135 %), de 7 points aux États-Unis (de 65 % à 72 %), et de 8 points aux Pays-Bas (de 102 % à 110 %). On observe une évolution inverse en Allemagne, où la surcapitalisation des fonds de pension a légèrement diminué, de 4 points, entre 2012 et 2013 (de 119 % à 115 %).

Les niveaux de financement étant calculés à l'aide de méthodes d'évaluation nationales (réglementaires), il est impossible de faire des comparaisons entre pays. Les différences de méthodologies sont marquées entre les pays,

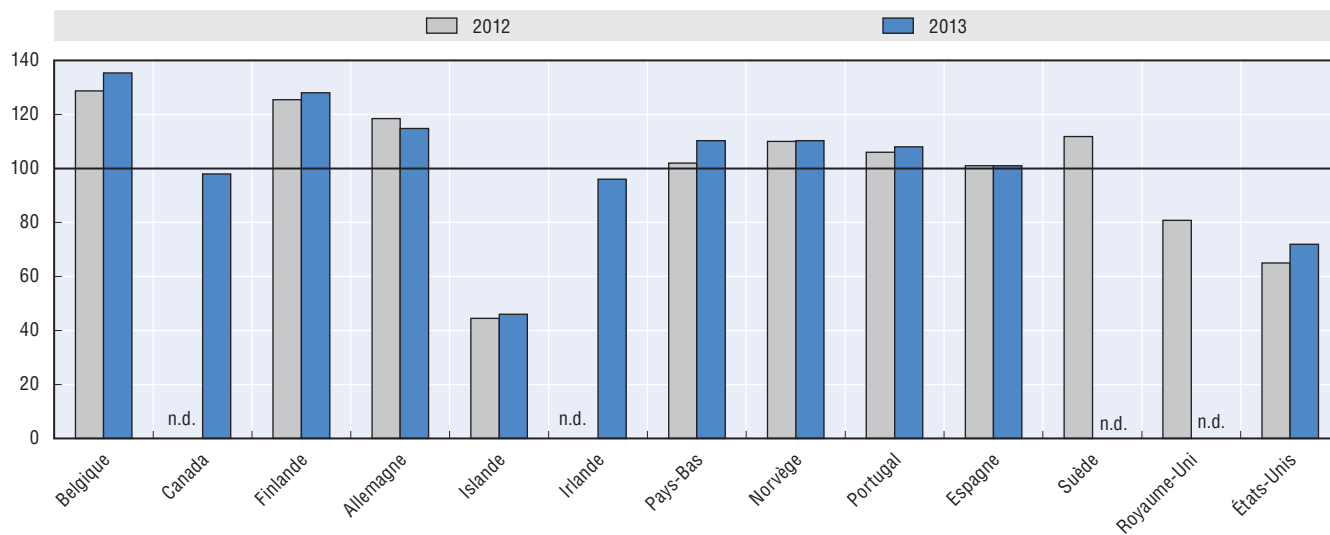
certains comme l'Allemagne et l'Espagne utilisant des taux d'actualisation fixes, tandis que d'autres comme les Pays-Bas et la Suède retiennent les taux du marché. Les taux d'actualisation ont des effets majeurs sur les niveaux de financement puisqu'une diminution de 1 % du taux d'actualisation se traduit par une augmentation de l'ordre de 20 % des passifs des fonds de retraite. Depuis 2012, les Pays-Bas et la Suède appliquent une nouvelle méthode pour fixer le taux d'actualisation. Aux Pays-Bas, les fonds de pension peuvent utiliser comme taux d'actualisation des échéances longues un taux à terme ultime (TTU) basé sur des hypothèses de croissance et d'inflation à long terme. En Suède, l'autorité de tutelle fixe un taux d'actualisation plancher.

Définition et mesure

Le niveau de financement, c'est-à-dire le ratio actifs/passifs du plan de retraite, est estimé à l'aide de méthodes propres à chaque pays. Les méthodes diffèrent selon les pays en ce qui concerne la formule utilisée, le taux d'actualisation (taux du marché ou taux fixe par exemple), ou la façon dont les salaires futurs sont pris en compte (ainsi, les passifs peuvent être fonction des salaires actuels ou des salaires prévus à la date à laquelle les participants sont censés prendre leur retraite). De plus, certains pays calculent un coefficient de capitalisation pour chaque fonds de pension, et une moyenne (simple ou pondérée) par la suite, tandis que d'autres calculent uniquement un coefficient de capitalisation global pour tout le secteur des fonds de pension.


10.11. Coefficients de capitalisation moyens des plans de retraite à prestations définies dans certains pays de l'OCDE, 2012-13

En pourcentage



Note : n.d. = non disponible.

Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933328241>



Extrait de :
Pensions at a Glance 2015
OECD and G20 indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Coefficients de capitalisation des régimes à prestations définies », dans *Pensions at a Glance 2015 : OECD and G20 indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-40-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.